NUMÉRO 26 - SEPTEMBRE 2025
SPÉCIALE PRÉSIDENT FNSAFER

LETTRE d'information

Thierry Bussy nouveau président de la FNSafer

Une présidence placée sous le signe de la responsabilité, du dialogue et de l'intérêt général.

Président de la Safer Grand Est, Thierry Bussy a été élu président de la Fédération Nationale des Safer par le Conseil d'administration réuni le 27 août 2025.



Thierry Bussy
Président de la FNSafer et de la Safer Grand Est

Son élection s'inscrit dans la continuité de notre engagement : défendre et valoriser l'intérêt général. Elle marque aussi une nouvelle étape pour notre groupe et pour l'équipe élargie qui va le seconder dans sa mission.

Eleveur, à la tête de deux exploitations - polyculture et élevage - à Maffrécourt (Marne), dont il est également le maire, Thierry Bussy incarne l'engagement de terrain et la proximité. Président de la Safer Grand Est depuis 2021, il connaît parfaitement les défis et enjeux de notre environnement agricole et rural.

Thierry Bussy « J'aborde cette présidence avec une conscience aiguë de la responsabilité qui m'incombe, et une ferme volonté de promouvoir les valeurs des Safer. Je souhaite par ce mandat poursuivre le travail engagé par nous tous sous l'impulsion d'Emmanuel Hyest avec comme priorité le renouvellement des générations en agriculture. Je veux m'engager pour des Safer transparentes, ouvertes, éthiques et responsables.

Face aux difficultés que connait aujourd'hui le monde agricole, et aux défis que traverse le monde rural, nous devons nous engager. Dans un contexte mouvant, les Safer doivent anticiper les évolutions de leurs missions : pour l'agriculture et la forêt, pour la protection du foncier, l'aménagement du territoire, le déploiement des énergies renouvelables, l'adaptation aux effets du changement climatique…

La Fédération Nationale des Safer poursuivra ses missions avec exigence et rigueur dans un esprit de dialogue permanent avec la profession agricole, les services de l'Etat, les collectivités et les acteurs du monde rural.

Témoignage



Equisafer accompagne la filière équine

Parce que la **filière équine représente un enjeu économique** pour les territoires et une **opportunité pour le monde agricole**, Equisafer est le réseau des Safer spécialisé dans **l'accompagnement des acteurs du secteur.**

Comme ont pu le constater Lara Gabin et Stéphane Bergmann, à Diemeringen.

Découvrez leur installation équine.

safer Grand Est | Foncièrement engagés, foncièrement humains.

Lancement du programme Petite Forêt Privée



Le 2 septembre 2025, à la Foire de Châlons Officiel, a eu lieu le lancement du programme Petite Forêt Privée, porté par la Chambre d'agriculture Grand Est, FRANSYLVA – Fédération des Forestiers Privés de France Grand Est – et le CNPF, Centre national de la propriété forestière – délégation Grand Est.

Un **engagement collectif en faveur de l'avenir de la forêt privée régionale,** avec pour **objectifs** :

· Assurer une **gestion durable** des parcelles,
· Valoriser le **patrimoine forestier**,
· Mobiliser les **ressources** et mettre en place un partenariat pérenne autour de cet enjeu majeur.

▸ **Prochaine étape** : comme l'a annoncé Thierry Bussy, Président de la Safer Grand Est et de la FNSafer, la **signature d'une convention de partenariat avec la Safer Grand Est** est prévue d'ici la fin de l'année 2025.

Mickael Masselot nommé président du comité technique départemental Haute-Marne



« Le foncier est la matière première du monde agricole »

Depuis le 1er juillet 2025, Mickaël Masselot est Président du comité technique Haute-Marne de la Safer Grand Est.

Vice-Président de la Chambre d'Agriculture de Haute-Marne, il est un ambassadeur de son territoire et de l'agriculture.

Pour en savoir plus.

Signature du plan Herbe Ried Vivant



Le **3 juillet 2025** à Muttersholtz était signé le **plan Herbe Ried Vivant par 22 acteurs alsaciens**. Son objectif est de **préserver et valoriser l'élevage à l'herbe et les richesses des milieux naturels** du Grand Ried Alsacien.

Les plans Herbe proposés par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse sont un cadre facilitateur pour faire de l'élevage à l'herbe un levier économique, environnemental et territorial.

La Safer Grand Est est engagée dans ce plan :

· **Accompagner** la transmission et l'installation
· **Mobiliser** certains outils (cahiers des charges, procédures d'attribution) pour contribuer au maintien et à la préservation des zones de prairie.

Pour en apprendre plus.